

CONSENTEMENT ECLAIRE

Pour le TRAITEMENT PAR RADIOFREQUENCE MONOPOLAIRE À 448 kHz CAPACITIVE / RESISTIVE :
INDIBA®

Je certifie Mme /M.....
Né(e) leà,
adresse.....
.....Code Postal..... Ville.....
N° téléphone..... e-mail.....
que le thérapeute..... m'a bien informé(e)
sur le traitement que je vais recevoir de manière claire et simple à comprendre.

1. INTRODUCTION

La radiofréquence non-invasive appliquée à des fins médicales est une technologie largement utilisée en médecine. Elle est appliquée au moyen de différents dispositifs qui sont disponibles sur le marché et caractérisés par la fréquence et le type d'électrodes qu'ils utilisent.

Le but de ce document est de permettre au patient de donner son consentement éclairé concernant le traitement avec la technologie identifiée sous le nom de radiofréquence monopolaire 448 kHz capacitif / résistif, commercialisée sous la marque INDIBA®, et indiquée pour les traitements thérapeutiques plancher pelvien.

La technologie sur laquelle est basée INDIBA® est développée depuis 36 ans et fait l'objet de brevets de la société Indiba SA et de nombreuses études scientifiques. Elle vendue dans de nombreux pays à travers l'Europe, l'Asie et les Amériques.

2. DESCRIPTION DE BASE DE LA TECHNOLOGIE ET DE SES EFFETS BIOLOGIQUES

Cette technologie consiste à appliquer au patient un courant indolore et non-invasif qui circule à travers le tissu pendant le traitement par l'intermédiaire de deux électrodes placées sur la surface du corps (abdomen, dos, cuisse ou autre). Les applications équilibrent l'activité des cellules, augmentent localement la microcirculation, drainent les œdèmes.

3. CONTRE-INDICATIONS, PRECAUTIONS ET EFFETS SECONDAIRES

3.1 Contre-indications :

- Le traitement est contre-indiqué dans les situations suivantes :
- Stimulateurs cardiaques ou autres implants électroniques.
- Grossesse.
- Peau lésée (plaies ouvertes ou brûlures récentes).
- Thrombophlébite.
- Personnes souffrant d'un manque de sensibilité (insensibilité congénitale à la douleur, lésions nerveuses, paraplégie ou traitements médicamenteux visant à réduire la sensibilité à la douleur et à la chaleur).
- Allergie connue au nickel ou au chrome

3.2 Précautions :

- Le patient ne doit pas entrer en contact avec des conducteurs ou des éléments de terre, ce qui pourrait générer des circuits imprévus pour la circulation des courants de radiofréquence.
- Les personnes ayant une pression artérielle basse peuvent subir une baisse de la pression artérielle pendant le traitement. Si cela se produit, le traitement doit être arrêté pour rétablir les niveaux de pression artérielle normale.
- Dans le cadre d'un traitement du visage, et en mode résistif, retirer les prothèses dentaires amovibles avant le traitement.
- Le patient doit retirer tous les bijoux, piercings et autres objets métalliques qu'il porte.
- Si le patient suit un traitement incluant des anticoagulants oraux, il doit en informer son médecin avant de commencer un traitement **INDIBA®**.
- Les traitements **INDIBA®** sont exclusivement réservés aux adultes.
- Chez les patients âgés susceptibles de présenter des altérations cutanées, le traitement doit être appliqué avec précaution pour éviter toute lésion ou brûlure de la peau.
- Si le patient souffre d'allergie cutanée à des produits cosmétiques, il doit l'indiquer avant le traitement.

3.3 Effets secondaires :

Après application du traitement, il est normal que le patient ressente une sensation thermique dans la zone traitée. Le traitement peut provoquer une rougeur de la peau dont l'intensité et la surface dépend de la zone d'application, de la taille des électrodes, de la distance entre l'électrode active et la plaque de retour, de l'indice de masse corporelle, du type de peau et de sa couleur, de la sensibilité du patient à la chaleur et d'autres facteurs. Cette rougeur est inoffensive et disparaît après quelques heures tout comme l'augmentation de la température qui fait partie du mécanisme d'action et contribue aux effets thérapeutiques.

3.4 Autres risques :

L'application de la radiofréquence doit impérativement suivre les instructions du fabricant décrites dans le manuel de l'utilisateur, pour éviter tout risque de brûlure locale au contact des électrodes de contact (capacitives et résistives) avec la peau. En particulier le patient ne doit pas supporter une chaleur allant jusqu'à la sensation de brûlure.

Si une brûlure se produisait, elle serait localisée et limitée seulement à la surface qui est en contact direct avec les électrodes.

4. DÉCLARATION PATIENT

J'ai compris les explications qui m'ont été données dans un langage simple et clair.

Le professionnel qui m'a donné ses explications a répondu à toutes mes questions et a entendu toutes mes commentaires.

Je comprends que je peux révoquer le consentement que je donne en ce moment par la signature de ce document à tout moment sans avoir à donner des explications.

Je déclare donc que je suis satisfait(e) de l'information reçue et que je comprends la portée et les risques du traitement.

Je dispense par la présente la personne qui applique le traitement, la clinique ou le centre dans lequel le traitement est délivré, ainsi que le fabricant du dispositif de la responsabilité de toutes les conséquences découlant de toute fausse information donnée dans la présente Déclaration, ou de ne pas les avoir informés des raisons qui pourraient contre-indiquer ou empêcher le traitement.

JE CONSENS

De recevoir un traitement avec INDIBA® :

A....., le(jour).....(mois).....(année).....

Signature et cachet du professionnel

Signature du bénéficiaire du traitement

REVOCAATION

Patient : Moi, Mme / M

Né(e) leà,

adresse.....

.....,

REVOQUE mon consentement donné le et ne désire pas continuer le traitement, que je considère comme terminé.

Signature et cachet du professionnel

Signature du bénéficiaire du traitement